

POLITIQUE**Financements :
la FNCC critique**

A son tour, la Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) a pris position contre de récentes «*décisions lourdes de conséquences*» pour le financement public de la culture. La fédération d'élus pointe les 34 millions d'euros retirés à la culture par la loi de finances rectificative 2012, le «gel» de 6%, la hausse du taux réduit de TVA. «*Cette charge accrue s'ajoute au gel des dotations de l'État aux collectivités et aux effets de la suppression de la taxe professionnelle*», écrit Philippe Laurent, président de la FNCC. Il épingle également certains aspects du projet de centre national de la musique «*engagé au départ sans concertation avec les collectivités territoriales*» qui «*exigera un effort budgétaire de la part du ministère*». Enfin, il réagit au projet de circulaire du ministère de la Culture encadrant le soutien de l'État aux salles non labellisées (*La Lettre du Spectacle* du 17 février 2012) : «*Elle augure d'une concentration de ses moyens et donc ici encore un "transfert" aux pouvoirs locaux là aussi peu concerté dans leurs besoins, leurs attentes et leurs choix.*» Rompant avec une attitude plutôt neutre à l'égard du ministère de la Culture, les élus de la FNCC critiquent : «*Le calendrier de ces décisions n'est pas opportun et leur préparation n'a pas été suffisamment ouverte.*» ●